

Bonjour à tous,

J'espère que ce message vous trouvera en bonne santé. La situation que nous vivons en ce moment est sans précédent. Elle est étrange, inhabituelle et inconfortable pour beaucoup d'entre vous. En raison de la situation entourant la COVID-19, certaines personnes subissent des impacts financiers, tandis que d'autres subissent des impacts sociaux ou psychologiques qui découlent de la pandémie actuelle. Certaines personnes continuent de travailler à domicile et certains d'entre vous, comme moi, qui travaillent dans les services essentiels, sommes plus occupés que jamais.

Nos réalités et nos directives sociales changent de jour en jour, au rythme des conférences de presse quotidiennes du Premier ministre François Legault à 13h, alors que de nouvelles mesures sont mises en place pour assurer la distanciation physique afin d'aplatir la courbe, permettant ainsi à notre système de santé de pourvoir aux besoins des personnes infectées.

La semaine dernière, de nouvelles mesures sont entrées en vigueur concernant les déplacements à destination et en provenance des Laurentides, ainsi que les déplacements entre les différentes MRC. Je peux vous confirmer que ceux qui arrivent dans les Laurentides risquent de rencontrer un barrage policier, que ce soit à Saint-Jérôme, à Saint-Sauveur, à l'entrée de la MRC des Laurentides (à partir de Val-Morin) ou même dans les alentours de Mont-Tremblant.

Le message du gouvernement et des responsables de la santé publique est clair: **aucun déplacement non essentiel entre les régions n'est autorisé**, y compris la visite de vos résidences secondaires ou le fait d'effectuer vos courses à l'extérieur de votre région. Depuis le début de la semaine, différentes amendes, assorties d'un montant élevé, peuvent être infligées aux citoyens qui ne respectent pas les directives du gouvernement et des autorités sanitaires concernant les déplacements non essentiels et les mesures de distanciation sociale.

En raison des recommandations du gouvernement concernant la COVID-19 et afin de respecter la distanciation physique exigée, notre réunion du Conseil du 4 avril dernier a été tenue par vidéo-conférence et tous les membres du Conseil étaient présents. Vous trouverez ci-joint à ce message l'ordre du jour final qui a été discuté, et ci-dessous, un résumé de chaque point.

Il convient de noter qu'aucune consultation publique n'a eu lieu et que les modifications aux règlements urbanistiques pour lesquelles nous avons entamé le processus de consultation en mars ont été suspendues. Nous évaluons actuellement les options qui nous sont offertes concernant les consultations publiques afin de permettre au Conseil de prendre une décision sur la façon de procéder. Notre première priorité demeure d'assurer la transparence et l'accessibilité à tous et si vous avez des inquiétudes ou des questions, n'hésitez pas à m'écrire directement, il me fera plaisir de vous répondre.

Personnellement, je crois sincèrement que cette manière de communiquer, en plus de vous fournir un résumé des réunions du Conseil, permettra d'accroître le niveau de transparence avec nos concitoyens, car normalement vous êtes très peu nombreux à assister aux réunions du Conseil en personne.

Rapport de la mairesse :

1. Nos bureaux municipaux restent fermés, mais nous restons disponibles par téléphone et par courriel.
2. Josée a contacté tous les citoyens de notre municipalité âgés de 70 ans ou plus afin de s'assurer qu'ils ont le soutien dont ils ont besoin.
3. Nous avons des bénévoles disponibles dans notre municipalité afin d'aider tout citoyen qui pourrait avoir besoin d'assistance.
4. La MRC a créé une équipe de concertation avec les municipalités, les organismes communautaires, les gouvernements provincial et fédéral, la SQ, la Police de Mont-Tremblant et le CISSS des Laurentides, entre autres, pour assurer la collaboration, le partage d'idées ainsi que l'apport de solutions afin de résoudre certains problèmes. Il s'agit d'une initiative fantastique à laquelle je suis heureuse et fière de participer.
5. Si quelqu'un dans notre municipalité a besoin d'aide, n'hésitez pas à nous contacter. Notre administration vérifiera quotidiennement les messages.

7. Règlements

7.1 Avis de motion : Règlement 2020-04 modifiant le Règlement 2013-003 concernant le zonage (concernant les maisons intergénérationnelles) ;

7.3 Adoption du projet de règlement 2020-04 modifiant le Règlement 2013-003 concernant le zonage (concernant les maisons intergénérationnelles) ;

Avis de motion et adoption du projet de règlement pour autoriser la construction de maisons intergénérationnelles dans notre municipalité. Veuillez consulter le projet de règlement en pièce jointe pour les détails. Il n'y a pas encore de consultation publique prévue sur le sujet, qui est la prochaine étape du processus.

7.2 Avis de motion : Règlement 2020-06 modifiant le Règlement 2013-003 concernant le zonage (retrait de l'entente relative à l'exécution d'un plan de développement d'un projet sur la rive du lac Tremblant)

7.4 Adoption du projet de règlement 2020-06 modifiant le Règlement 2013-003 concernant le zonage (retrait de l'entente relative à l'exécution d'un plan de développement d'un projet sur la rive du lac Tremblant)

Avis de motion et adoption du projet de règlement concernant la suppression de la référence à une entente, signée en 2007 et intégrée à nos règlements, concernant le projet Baie des Ours. Cette entente n'est plus pertinente compte tenu des modifications de nos statuts ainsi que du document original. De plus, l'octroi de permis pour ce projet serait plus complexe, car il existe de nombreuses contradictions avec nos statuts actuels. Veuillez consulter le projet de règlement en pièce jointe pour les détails. Il n'y a pas encore de consultation publique prévue sur ce sujet qui est la prochaine étape du processus.

8. Résolutions :

8.1 Paiement des taxes municipales

Afin de poursuivre dans la même lignée que de nombreuses municipalités et dans le but d'alléger certaines contraintes financières, le Conseil a adopté une motion pour reporter le paiement de taxes du 1er avril au mois de juillet, sans intérêt. Selon l'état de la situation au moment du paiement de juillet, d'autres mesures supplémentaires pourraient être accordées.

Il est à noter que les paiements des taxes foncières de l'agglomération ont également été repoussés et doivent être payés au plus tard aux dates d'échéance suivantes :

- a) Le paiement unique ou le premier paiement des taxes foncières municipales doit être effectué au plus tard le 1^{er} juin 2020;
- b) Le deuxième paiement des taxes foncières municipales doit être effectué au plus tard le 31 juillet 2020;
- c) Le troisième paiement des taxes foncières municipales doit être effectué au plus tard le 30 septembre 2020;
- d) Le quatrième paiement des taxes foncières municipales doit être effectué au plus tard le 30 novembre 2020.

Veuillez également noter que le Conseil d'agglomération a également fixé les taux d'intérêt et de pénalité à 0% jusqu'au 31 mai 2020.

8.2 Signature du contrat de travail avec l'inspecteur municipal et environnemental

Comme le titre l'indique, nous avons trouvé une inspectrice très qualifiée et expérimentée pour la municipalité. Marie-Lise Langevin a travaillé à la Ville de Mont-Tremblant comme inspectrice en bâtiment et en environnement. Elle est également technologue de formation (bonne connaissance des installations septiques). Elle travaillera pour la municipalité trois jours par semaine à partir de la mi-avril.

8.3 Libération des fonds d'assurance garantie - regroupement Laurentides-Outaouais - pour la période du 1er novembre 2015 au 1er novembre 2016

Nous voyons fréquemment ces résolutions. Lorsque que nous n'avons pas déposé de réclamation auprès de notre assurance pendant un certain temps, il y a un déblocage de fonds qui nécessite une résolution. Dans ce cas-ci, nous parlons d'un montant de 49 \$.

8.4 Acceptation du contrat de réfection du chemin de la Tranquilité avec plans

Un appel à projets a été lancé en mars pour le pavage du chemin de la Tranquilité (à compléter avec les fonds TEQC). Cette résolution attribue le contrat au plus bas soumissionnaire qui accepte la conformité aux spécifications requises. En raison de COVID-19, le calendrier de ce projet reste incertain pour le moment.

8.5 Proposition d'un registre central des appels

La MRC a pris la décision de ne pas renouveler le contrat existant avec les opérateurs 911 de Mont-Tremblant (celui-ci prenait fin en mars 2020). Nous aurons plutôt un contrat avec CAUCA (un service utilisé par la plupart des régions du Québec). La CAUCA a exprimé son intérêt à avoir un service dans les Laurentides, ce qui n'est pas le cas actuellement. Nous croyons que cette décision sera dans le meilleur intérêt de l'ensemble de la MRC, qui utilise également ce service. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité par toutes les municipalités et permet à la MRC de signer le contrat avec CAUCA pour la nôtre.

8.6 Autorisation de signature de chèques

Il est important d'avoir plus de deux signataires pour les chèques municipaux et pour l'instant, seules Stéphanie et moi sommes autorisées à le faire. Cette résolution permet désormais au conseiller Philippe Couture de cosigner également des chèques municipaux.

8.7 Suppression des dossiers de taxes de vente le 4 juin 2020

En raison de la situation actuelle avec la COVID-19 et après de nombreuses discussions avec les autres municipalités de notre MRC, il a été décidé d'annuler le non-paiement de la taxe de vente pour cette année. Toute propriété pour laquelle la taxe de vente n'aurait pas été acquittée continuera à accumuler des intérêts pour ses années de non-paiement précédentes et pourrait être vendue en 2021.

8.8 Nomination d'un maire suppléant pour l'Agglo de Mont-Tremblant

En ces temps incertains, de nombreuses municipalités veillent à ce que leur municipalité puisse continuer à fonctionner, malgré les interruptions possibles dues à la COVID-19. Pour cette raison, j'ai décidé de nommer une deuxième personne pour me remplacer en tant que maire, si moi-même et le conseiller Eric Lessard, notre actuel maire suppléant, ne sommes pas en mesure d'assumer ce rôle. Le conseiller Jean Cloutier s'est proposé afin d'assumer ce rôle, advenant cette situation.

8.9 Nomination d'un maire suppléant additionnel

Identique au message ci-haut.

8.10 Désignation de l'Allée des Pêcheurs

À la suite de la construction d'un chemin près du lac Bibite (sur les terres de la Couronne), la municipalité se doit de trouver un nom pour ce chemin. Après discussions avec le citoyen qui a construit la route et la commune, nous sommes tombés d'accord sur le nom d'*Allée des Pêcheurs*. Cette résolution confirme simplement le nom choisi et lui permet de devenir le nom officiel de la route.

9.1 Comités des finances et de l'administration :

9.1.1 Compte de résultat pour la période se terminant le 31 mars 2020 :

Le montant total des taxes perçu durant cette période est approximativement de 86,000 \$. Nous avons également reçu le montant de 4291.50\$ en permis et droits de mutation, ce qui donne un total de 21,414.60\$ à ce jour pour l'année.

Nos dépenses pour cette période sont de 56,879.49\$, incluant les salaires des employés et le loyer du bureau municipal, qui sont des sommes récurrentes. Ces dépenses inclues notamment les coûts engendrés pour les services de notre urbaniste, les passes du Parc Mont-Tremblant pour l'année 2019, les coûts reliés aux élections municipales, l'entente avec PLTN ainsi que le contrat de déneigement, qui ne sont pour leur part pas considérés comme des dépenses récurrentes.

9.2 CCU :

9.2.1 Demande no. DPCOL200012 - Demande de nouvelle construction, matricule 1521-39-2253, lot 5 011 233 du cadastre du Québec ;

Ce projet pour une nouvelle maison a été approuvé par le Conseil.

9.2.2 Demande no. DPPAL200013 - Demande de construction d'un abri d'auto, matricule 1720-76-5947, lot 5 011 372 du cadastre du Québec ;

Ce projet pour un abri de voiture attaché à une maison existante a été approuvé par le Conseil.

En terminant, je veux vous assurer que notre municipalité continue de fonctionner efficacement, en se concentrant sur nos priorités. Notre administration, les membres du Conseil et moi-même travaillons d'arrache-pied pour nous assurer que nos services municipaux continuent de fonctionner sans heurts et que toute l'aide dont nos citoyens pourraient avoir besoin est prise en charge. N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions ou des préoccupations.

Finalement, je tenais, pour ma part ainsi que de celle des membres du Conseil, à vous souhaiter une excellente fin de semaine de Pâques, en espérant vous voir bientôt.

Kim Meyer et votre Conseil.